

Association des amis de Terre-Rouge 1630 Bulle

Condition de remise des clefs

La personne qui prend possession des clés est **responsable** :

- De l'ouverture et de la fermeture du chalet, de contrôler, tout particulièrement, les fenêtres, les locaux annexes (W.C. lavabos, cave), les lucarnes et les lumières
- De l'encaissement des taxes de séjour selon tarif ci-dessous
- De l'utilisation rationnelle du bois et de l'éclairage
- De la sécurité au chalet (fumer et bougie dans les dortoirs interdit)
- Que personne ne monte sur le toit

Les chiens sont interdits à l'intérieur du chalet

L'utilisation du treuil est réservée au transport de matériaux par des personnes dûment autorisées par un membre du comité.

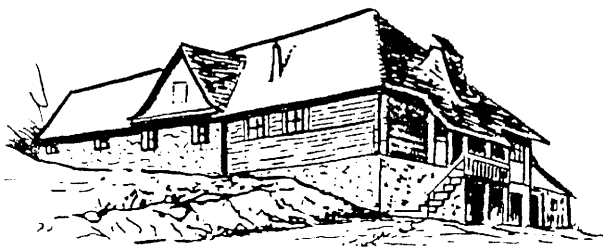
La feuille de décompte doit être restituée avec la clé et l'argent correspondant, immédiatement après le retour en plaine. Les conséquences du non-respect des conditions ci-dessus entraînent la responsabilité de celui qui a pris possession des clés.

Chaque utilisateur du chalet fournit une contribution manuelle à l'entretien et l'exploitation des lieux. Les travaux de modifications doivent être approuvés par le comité.

Tarif en vigueur au chalet

Catégorie Durée	Membre		Accompagnant	
	Jour	Jour + nuit	Jour	Jour + nuit
Adulte	Sfr 2.-	Sfr 5.-	Sfr 5.-	Sfr 10.-
Enfant < 7ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Enfants en scolarité	Sfr 1.-	Sfr 2.50	Sfr 2.50	Sfr 5.-
Etudiants et apprentis	Sfr 1.-	Sfr 2.50	Sfr 2.50	Sfr 5.-
Scout	Sfr 1.-	Sfr 2.50	Sfr 2.50	Sfr 5.-

Est réputé membre celui qui figure au 1^{er} janvier de l'année en cours sur le registre des membres. En cours d'année, pour une personne désirant devenir membre, il sera appliqué le tarif non-membre. La famille du membre, soit son épouse et ses enfants en âge de scolarité ou étudiant, est assimilée au statut de membre. Les enfants salariés sont considérés non-membre ou demande leur adhésion à l'association.



Association des amis de Terre-Rouge 1630 Bulle

Liste des présences du :au :

Avant de quitter le chalet vérifier:

1. Que toutes les lumières soient éteintes et que l'électricité est coupée à l'aide de l'interrupteur principal qui se trouve au-dessus de la porte,
2. Que toutes les fenêtres et les portes soient fermées,
3. Que les robinets des lavoirs et des toilettes soient bien fermés,
4. Que le feu dans le potager soit bien éteint,
5. Que le potager soit nettoyé,
6. Que les caisses de bois soient pleines dans les cuisines,
7. Qu'il ne reste pas de vivres dans le chalet,
8. Que les locaux utilisés soient balayés et récurés.



Le responsable:a vérifié ces huit points.

Veuillez inscrire les noms et prénoms de toutes les personnes présentes et mentionner si Adulte ou Enfant

	Présents Nom et Prénom	Adulte = A Enf-Etu = E	Nuitée	Montant
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

Remarques (produits manquants, etc) :

.....

.....

.....